

## Auteurs et oeuvres à l'oral de rattrapage

**Michel Tozzi**, Professeur d'université à Montpellier 3

Il y a longtemps que le français, qui a une trentaine d'années de recherches en didactique, s'est lancé dans l'étude de l'oral au baccalauréat. Les travaux de B. Veck à l'INRP sont significatifs en la matière : banque de données annuelle sur les listes d'oral, et production d'analyses quantitatives et qualitatives sur ce corpus.

Rien de tel en philosophie : aucune banque de données, aucune étude à notre connaissance sur la question. Preuve de la sous-estimation de l'oral en philosophie. Pourtant les bases objectives de constitution de corpus existent : chaque enseignant doit établir en deux exemplaires, dont un annexé au livret scolaire, la liste des oeuvres et passages qu'il a étudiés dans l'année, en vue de l'examen oral éventuel des candidats.

Nous avons voulu enquêter modestement, en 1999, sur la rumeur qui circule selon laquelle les oeuvres proposées seraient très réduites en nombre. Rumeur alimentée par les examinateurs qui parcourent chaque année les listes de leurs candidats. L'échantillon, non représentatif, porte sur vingt-cinq enseignants réunis lors d'un stage national. L'intérêt de ce " sondage " est d'amener à formuler certaines interrogations.

Que ressort-il d'abord des questions posées ? La moitié des auteurs

(17 sur les 34 au programme à cette époque) ne sont jamais mentionnés : nommément Lucrèce, Marc-Aurèle, Augustin, Thomas d'Aquin, Machiavel, Montaigne, Hobbes, Pascal, Malebranche, Leibniz, Montesquieu, Hume, Comte, Cournot, Kierkegaard, Husserl, Heidegger.

Sont cités quinze fois Descartes (avec en prime les Méditations métaphysiques, puis le Discours de la méthode), et Platon (avec en tête Gorgias et Ménon, mais aussi Le Banquet, Lysis, L'apologie de Socrate et Phèdre) ; onze fois Rousseau (avec massivement le Contrat social, puis Le discours sur l'origine de l'inégalité) et, plus étonnant par sa difficulté, Spinoza (surtout l'Éthique, mais aussi le Traité théologico-politique).

Puis par ordre décroissant Freud (Les cinq leçons cinq fois, puis Pourquoi la guerre ?, L'interprétation des rêves, les Essais de psychologie appliquée) ; Kant (L'idée d'une histoire universelle cinq fois, La politique, Le conflit des facultés, la préface à la 2e édition de la Critique de la Raison pure) ; Épicure six fois (La Lettre à Ménécée) ; Nietzsche cinq fois (Ainsi parlait Zarathoustra, Le gai savoir, la généalogie de la morale, Naissance de la tragédie) ; ainsi que Bergson (L'âme et le corps, La pensée et le mouvant ; L'évolution créatrice) ; Épictète (Le Manuel), Marx (Le Manifeste) et Alain (Propos sur l'éducation, Éléments de philosophie). Sont cités une seule fois Aristote (Éthique à Nicomaque), Hegel (La Raison dans l'histoire) ; Bachelard (Le rationalisme appliqué) ; Sartre (L'existentialisme est-il un humanisme ?), Merleau-Ponty (Le cinéma et la nouvelle psychologie).

Au-delà d'une liste (relativement arbitraire) d'auteurs au programme, il serait intéressant d'analyser pourquoi, dans le cadre de la liberté du professeur, sont privilégiés de tels choix : élimination de la moitié des auteurs, plébiscite de certains auteurs et rareté d'autres, élimination de nombre d'oeuvres d'auteurs choisis et plébiscite de certaines. Quels sont les critères de choix et de rejet, et leur combinaison ?

## Des recherches à faire

Pour davantage étayer ce premier débroussaillage, une approche quantitative par questionnaire, ou une analyse d'un corpus régional ou national significatif des listes d'oral serait souhaitable. De même qu'une approche plus qualitative par entretiens, qui permettrait de vérifier ou de formuler des hypothèses compréhensives. On pourrait penser par exemple à des critères de choix :

- philosophiques : auteurs jugés incontournables pour apprendre à philosopher, exemples et modèles d'une pensée philosophique ; oeuvres ou passages significatifs dans l'histoire de la philosophie, moments forts de la tradition, joyaux du patrimoine...
- didactiques : ouvrage particulièrement représentatif de tel problème à traiter, en relation avec telle ou telle notion du programme ; illustration ou support pour la construction du cours ; passages susceptibles de développer des compétences de problématisation, de conceptualisation, d'argumentation...
- pédagogiques : taille raisonnable de l'oeuvre ; partie formant en soi un tout ; texte accessible pour des débutants ; édition bon marché avec un appareil pédagogique adéquat ; oeuvre qui motive les élèves et qui a déjà marché les années précédentes...
- individuelles : principe économique d'ouvrages déjà travaillés et expliqués ; opportunité de découvrir ou d'approfondir une oeuvre ou un auteur nouveaux ; doctrine avec laquelle on a des affinités et que l'on veut faire partager aux élèves...
- corporatives : classique faisant consensus au sein du corps, dont on sait que beaucoup l'expliquent, à coup sûr connu par les examinateurs, ne défavorisant pas les élèves...

Dans la mesure où dans certaines séries plusieurs oeuvres doivent être étudiées, il serait intéressant aussi de comprendre leur choix différencié et leur principe de succession (période dans l'histoire de la philosophie, type de doctrine, relation à un problème, une notion, au cours etc.).

Ces entretiens pourraient discerner comment ces différents éléments se combinent chez un individu dans son rapport à la philosophie, au métier, au corps des collègues, à la pédagogie et à la didactique, comment jouent recherche et confort, innovation et conformisme, pour savoir au fond ce qui oriente les décisions... Qui est intéressé pour mener de telles recherches ?

## À signaler

Faire de la philosophie à l'école primaire,

par Anne Lalanne, ESF, 2002.

François Dagognet, chargé de proposer un programme de philosophie avant Alain Renaut, " anti-pédagogue ", a accepté de préfacier l'ouvrage, fait significatif : " celui qui entrera dans l'examen de cette audace sans pareille - philosopher avec les enfants - en sortira ébranlé dans ses convictions... Il ne serait pas étonnant que ce livre destabilise les dogmatiques. "

Il s'agit d'un livre important, qui rend compte du travail d'un atelier de philosophie pendant cinq ans, du cours préparatoire au CM2 de l'école primaire. Nous avons là la première cohorte qui sort du système éducatif après avoir, dans sa scolarité élémentaire, participé à une pratique à visée philosophique.

Anne Lalanne y explique, avec de nombreux exemples de scripts de sa classe, la méthode employée, les exigences nécessaires, les résultats obtenus.

On pourra aussi se procurer auprès de l'IUFM de Montpellier (2, place M. Godechot), une cassette vidéo très didactique, où l'on voit les élèves à l'oeuvre.